



Système canadien de surveillance de la santé animale

Plan stratégique 2020-2025

1 décembre 2020

Notre vision et notre objectif :

Une collaboration et un **partage** d'informations à l'échelle nationale menant à une surveillance **efficace, souple et intégrée** de la santé **animale** au Canada.

- La « **vision** » désigne l'avenir que nous souhaitons pour la surveillance de la santé animale au Canada
- « **partage** » implique la collaboration et le partenariat
- « **efficace** » signifie que la surveillance atteint le but recherché (p. ex. répond aux objectifs)
- « **souple** » signifie qu'elle répond promptement et avec sympathie aux besoins, aux appels, aux efforts, aux influences, etc., qu'il s'agisse d'un besoin des producteurs d'animaux d'élevage et la volaille, de l'agriculture canadienne, de la santé publique, de la santé de la faune et des écosystèmes, ou de la société canadienne en général
- « **intégrée** » sous-entend une sagesse collective et, là où il est logique de le faire, le rassemblement de personnes, d'activités, d'informations, de données, etc. pour combler les lacunes, réaliser des gains d'efficacité et faire fond sur le travail de chacun
- « **animale** » inclut le bétail domestique, les animaux de compagnie, les espèces sauvages, les poissons et les abeilles, entre autres

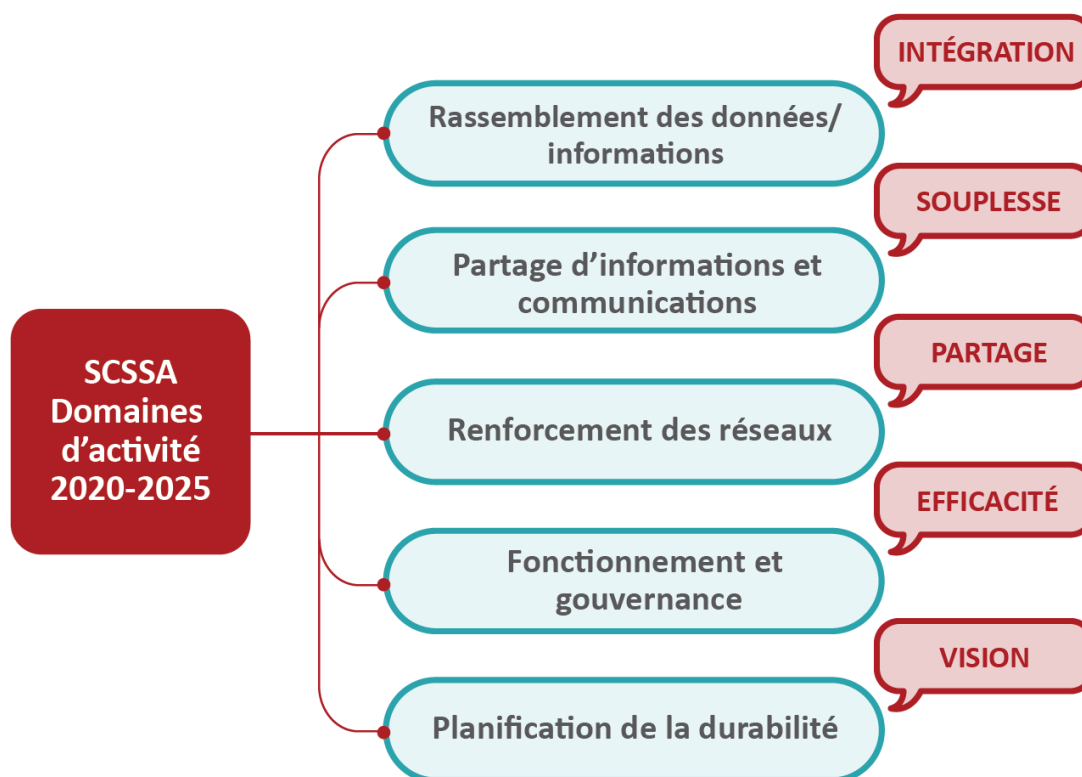
Notre mission :

Rassembler et utiliser des informations guidées par les données pour attester de la santé des animaux, réduire les retombées des maladies et orienter la planification de la surveillance dans une perspective nationale.

Description de l'organisme :

Le SCSSA est une division distincte du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage.

Domaines d'activité 2020-2025



Principes de surveillance

- Pour assurer un flux d'informations, une mobilisation et un ralliement continus, il faut absolument que les fournisseurs d'informations y trouvent leur compte.
- Il faut collecter suffisamment d'informations pour permettre des analyses fiables et éclairer les décisions des décideurs.
- La surveillance se construit à partir de la base, d'où l'importance que les réseaux régionaux et sectoriels soient robustes pour mieux éclairer les approches nationales.

1^{er} domaine d'activité : Rassemblement des données et des informations

Objectifs :

1.1 Intégrer les données et les informations de surveillance dans des plateformes de données stables et accessibles

- 1.1.1 Appuyer l'intégration des informations des réseaux, programmes et projets existants dans des rapports nationaux
- 1.1.2 Continuer d'utiliser et d'améliorer la fonctionnalité des outils et plateformes de données du gouvernement fédéral comme le RCSSA/RCRSP, le RCISA et le SIMIA
- 1.1.3 Explorer l'utilisation possible d'autres sources et plateformes existantes de données (p. ex. production industrielle, abattoirs provinciaux, pathologies et laboratoires, visites vétérinaires, UAM) pour créer de nouvelles informations de surveillance de la santé animale
- 1.1.4 Si possible et sur demande, appuyer les activités de surveillance menées par d'autres réseaux et organismes régionaux ou sectoriels, dont la traduction

1.2 Améliorer continuellement la qualité et la rapidité du rassemblement des données et des informations

- 1.2.1 Œuvrer à intégrer et à harmoniser les informations à l'échelle du Canada à l'aide des lignes directrices publiées sur les ensembles de données minimales et des conclusions des nouveaux projets du SCSSA
- 1.2.2 Dresser un inventaire des données et informations et effectuer une analyse des lacunes pour tous les réseaux de santé animale du pays

2^e domaine d'activité : Partage d'informations et communications

Objectifs :

2.1 Positionner le SCSSA comme un centre d'informations incontournable sur la surveillance des maladies animales

- 2.1.1 Créer un site Web amélioré pour le SCSSA
- 2.1.2 Créer et maintenir un inventaire des initiatives de surveillance
- 2.1.3 Créer et maintenir une liste de bibliothèque de documents interrogeables
- 2.1.4 Créer des fonctions de notification des maladies
- 2.1.5 Créer une liste interrogeable des maladies à signalement obligatoire dans toutes les administrations canadiennes

2.2 Créer des centres d'informations sur la surveillance de la santé animale pour chaque réseau de santé animale

- 2.2.1 Créer ou améliorer une page Web pour chaque réseau par espèce ou par domaine d'activité, en fonction des besoins
- 2.2.2 Explorer d'autres possibilités de centres d'informations en fonction de leur utilité pour les réseaux

2.3 Fournir des informations sur la surveillance dans une optique nationale

- 2.3.1 Compiler et analyser les données/informations pour cerner les tendances et les priorités (de façon continue)

- 2.3.2 Dénombrer les enquêtes sur les éclosions au Canada
- 2.3.3 Créer un système public de notification des maladies (pour les non-membres) pour que ces informations puissent être partagées rapidement

2.4 Offrir des conseils sur les priorités nationales en matière de surveillance

- 2.4.1 Créer et actualiser un rapport annuel des priorités en matière de surveillance

3^e domaine d'activité : Renforcement des réseaux

Objectifs :

3.1 Soutenir les réseaux du SCSSA et hors du SCSSA

- 3.1.1 Soutenir le fonctionnement de chaque réseau du SCSSA (p. ex. aider à coordonner les conférences téléphoniques trimestrielles)
- 3.1.2 Renforcer les liens avec les réseaux hors du SCSSA
- 3.1.3 Améliorer la fonctionnalité du site Web pour faciliter la collaboration entre les réseaux

3.2 Créer des possibilités d'interactions sociales pour renforcer les liens et la collaboration

- 3.2.1 Tenir une assemblée annuelle avec le groupe directeur, les responsables des réseaux et les réseaux régionaux et sectoriels du SCSSA

3.3 Offrir une valeur ajoutée aux membres

- 3.3.1 Soutenir la création de nouveaux réseaux si nécessaire et sur demande
- 3.3.2 Trouver de nouveaux membres pour assurer une couverture nationale, régionale et sectorielle de toutes les espèces cibles
- 3.3.3 Réduire au minimum le nombre de membres défaillants (ceux qui ne renouvellent pas leur adhésion)
- 3.3.4 Suivre les résultats obtenus et la satisfaction des membres à l'aide d'un sondage annuel

3.4 Appliquer un plan de communication annuel pour tenir les membres et les acteurs au courant

- 3.4.1 Produire un rapport d'étape trimestriel du SCSSA
- 3.4.2 Organiser un webinaire semestriel pour tenir les membres au courant
- 3.4.3 Communiquer avec les membres par webinaire et par d'autres moyens sur les questions ou les besoins qui se posent et pour faire le point sur les projets
- 3.4.4 Mener d'autres activités de communication pour mieux faire connaître le SCSSA

4^e domaine d'activité : Fonctionnement et gouvernance

Objectifs :

4.1 Mettre en œuvre la structure de gouvernance

- 4.1.1 Ratifier la charte de gouvernance du SCSSA
- 4.1.2 Mettre en œuvre la structure du groupe directeur pour assurer une gouvernance efficace

4.2 Élaborer un plan stratégique, l'appliquer et suivre les progrès réalisés

- 4.2.1 Faire réviser et approuver le plan stratégique par le groupe directeur une fois par année

- 4.2.2 Créer un rapport annuel montrant les progrès réalisés par rapport au plan stratégique et les réalisations de chaque réseau

4.3 Assurer un fonctionnement efficace conformément aux exigences de communication d'informations du Conseil NSBEAE

- 4.3.1 Présenter des états financiers trimestriels aux groupe directeur du SCSSA
- 4.3.2 Présenter des états trimestriels sur les exigences de communication d'informations des programmes de financement
- 4.3.3 Concilier mensuellement les engagements financiers et les dépenses avec le Conseil NSBEAE

5^e domaine d'activité : Planification de la durabilité

Objectifs :

5.1 Sensibiliser les bailleurs de fonds à la valeur des activités et des réseaux du SCSSA

- 5.1.1 Créer des occasions de communiquer avec les acteurs conjointement avec le rapport annuel (chaque année à partir de 2021)
- 5.1.2 Créer un énoncé de « rendement de l'investissement » sur la valeur d'une surveillance efficace, souple et intégrée de la santé animale

5.2 Élaborer un modèle financier futur pour assurer la durabilité du SCSSA et le maintien du cap vers sa vision et sa mission

- 5.2.1 Créer un plan de durabilité financière d'ici 2022